

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3176

24 décembre 2011

SOMMAIRE

Arthus Gestion S.à r.l.	152439	International Chemical Investors IV S.A.	152443
Blackrock Strategic Funds	152446	International Terry Company S.à.r.l.	152443
Boulangerie-Pâtisserie Christian Schuma- cher S.à r.l.	152440	I.P. Investments S.à r.l.	152442
EHO Holdings S.à r.l.	152444	Jacky S.A.	152448
Eoliolux S.A.	152435	JER Manhattan S.à r.l.	152444
Federale Management S.A.	152447	Ko-Immo S.à r.l.	152444
Fiad	152437	Kokomo S.à r.l.	152444
Financière Asturias S.A.	152435	K-TECHNOLOGIE société à responsabili- té limitée	152444
Financière de l'Alzette S.A.	152435	Kuma One S.A.	152445
Fitech Conseil	152435	La Chamade S.A.	152445
Gasy S.A.	152436	Leisure Resources International S.A.	152445
General Leasing (No.16) Limited	152436	Le Tirondet	152445
Gibeko S.A.	152436	Life Improvement S.à r.l.	152446
Global Financial and Commercial Holdings Ivory S.à r.l.	152402	Life Improvement S.à r.l.	152446
Global Financial and Commercial Holdings Silver S.à r.l.	152425	Life Improvement S.à r.l.	152446
Grow S.A.	152436	LMR Investments S.à r.l.	152441
Grow S.A.	152437	Lomax Sàrl	152447
Grow S.A.	152436	Lux Expertise S. à r.l.	152447
Grow S.A.	152437	Lux Valet Services s.à r.l.	152447
Hair Style Coiff	152439	Macadam S.à r.l.	152445
Hamel S.A.	152440	Macquarie Investment Management S.à r.l.	152448
Heliobuild S.A.	152440	Malsiana Lux s.à r.l.	152448
Hephaistos Metall S.à r.l.	152439	Mangrove Capital Partners S.A.	152448
Hephaistos Metall S. à r. l. et Cie. S.e.c.s.	152438	MVW International Holding Company S.à r.l.	152438
Hitechphoto S.à r.l.	152440	ProLogis Netherlands VII S.à.r.l.	152448
H. M. Beteiligungsgesellschaft	152438	ProLogis Netherlands V S.à r.l.	152441
Holding Dumont S.A.	152440	THEOLIA Utilities Investment Company S.A.	152411
Hospi Care Invest S.A.	152441	Worms	152434
Immobilière Hortense Sàrl	152443	Zephyr Capital S.à r.l.	152443
Immo Sud Alliance S.A.	152442		

Global Financial and Commercial Holdings Ivory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.747.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of November.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.130 (GFCH),

here represented by Mister Raymond THILL, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name – Registered office – Object – Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Global Financial and Commercial Holdings Ivory S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital – Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management – Representation**Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s)

by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution – Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

GFCH, represented as stated above, subscribes one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Neil Smith, company manager, born on June 17, 1956 in Darwen, United Kingdom, residing professionally at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;

- Mr. Abdelkader Derrouiche, employee, born on March 14, 1982 in Ksar Chellala (Algeria), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Ms. Virginie Boussard, company manager, born on July 17, 1977 in Strasbourg (France), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le onzième jour du mois de novembre,

Par devant, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.130 (GFCH),

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Global Financial and Commercial Holdings Ivory S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces

circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Le Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

GFCH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (1.200.-EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Neil Smith, gérant, né le 17 juin 1956 à Darwen, Grande-Bretagne, résidant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume-Uni;
- M. Abdelkader Derrouiche, employé, né le 14 mars 1982, à Ksar Chellala (Algérie), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Mme Virginie Boussard, gérant, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg (France), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 novembre 2011. Relation: LAC/2011/50971. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 22 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159776/486.

(110185644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

THEOLIA Utilities Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 163.329.

In the year two thousand and eleven, the thirty-first day of August.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of THEOLIA Utilities Investment Company S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Company). The Company has been incorporated on August 22, 2011 pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

1. THEOLIA S.A., a société anonyme, organized under the laws of France, with a share capital of EUR 127,418,347, having its registered office of at 75, rue Denis Papin, Aix-en-Provence, France, registered with the Register of Companies and Trade of Aix-en-Provence under number 423 127 281 (the Sole Shareholder)

here represented by Nicolas van Heule, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. IWB Renewable Power AG, a société anonyme under the laws of Switzerland, with a share capital of CHF 14,100,000, having its registered office at Margarethenstrasse 40, 4002 Basel, Switzerland, registered with the Register of Commerce of Basel under number CH-270.3.014.408-5 (IWB RP)

here represented by Nicolas van Heule, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *in varietur* by the representatives of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of new classes of shares, namely the class A ordinary shares and the class B ordinary shares and conversion of the existing thirty-one thousand (31,000) ordinary shares into class A ordinary shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand two hundred eighty-four euro (EUR 13,284.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by thirty-one thousand (31,000) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each to forty-four thousand two hundred eighty-four euro (44,284), by way of the issue of thirteen thousand two hundred eighty-four (13,284) new class B ordinary shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

4. full restatement of the articles of association of the Company

5. redesignation of the existing directors as class A directors and appointment of new class B directors;

6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Capita Fiduciary Group Luxembourg, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

7. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create new classes of shares, namely the class A ordinary shares and the class B ordinary shares and to convert of the existing thirty-one thousand (31,000) ordinary shares into class A ordinary shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand two hundred eighty-four euro (EUR 13,284.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by thirty-one thousand (31,000) shares having

a par value of one euro (EUR 1.-) each to forty-four thousand two hundred eighty-four euro (44,284.-), by way of the issue of thirteen thousand two hundred eighty-four (13,284) new class B ordinary shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

IWB RP, represented as stated above, declares to subscribe to thirteen thousand two hundred eighty-four (13,284) new shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of thirteen thousand two hundred eighty-four and seventy-one cents (EUR 13,284.71) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated as follows:

- an amount of thirteen thousand two hundred eighty-four euro (EUR 13,284.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- an amount of seventy-one cents (EUR 0.71) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

IV. The Sole Shareholder and IWB RP (together, the Shareholders), now representing the entire share capital of the Company, have unanimously taken the following resolutions:

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to fully restate the articles of association of the Company so that they shall henceforth read as follows:

I. Name – Registered office – Object – Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "THEOLIA Utilities Investment Company SA" (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

10.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises active in the field of wind energy in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favor or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital. The share capital is set at forty-four thousand two hundred and eighty-four euro (EUR 44,284.-), represented by forty-four thousand two hundred eighty-four shares (individually a Share and collectively the Shares), divided into thirty-one (31,000) thousand class A ordinary shares (the Class A Ordinary Shares) and thirteen thousand two hundred eighty-four (13,284) class B ordinary shares (the Class B Ordinary Shares) in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Subject to any written agreement that may be entered into from time to time by and between the shareholders of the Company, the share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

10.1. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. The Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares shall constitute separate classes in the Company, but shall rank pari passu in all respects save as for those specific rights attached to them such as those stated in article 8.1. below.

6.3. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. A share transfer is carried out by entering in the register of shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.5. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.6. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Transfer of Shares – Pre-emption Rights.

10.1. No shareholder shall transfer the property or the beneficial ownership (a Transfer) of any Share to any person except in compliance with the Articles and any written agreement that may be entered into from time to time by and between the shareholders of the Company.

7.2. Any Transfer of Shares shall be subject limitations, such as a pre-emptive right in favour of all of the other Shareholders (the Other Shareholders) in proportion to their respective shareholdings, in accordance with the terms and conditions set herein or as provided in any written agreement that may be entered into from time to time by and between the Shareholders of the Company.

7.3. A Transfer which is not effected in accordance with the Articles shall be deemed null and void and shall be unenforceable against the Company or the other Shareholders.

III. Management – Representation

Art. 8. Board of directors.

8.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least five (5) members, who need not be Shareholders.

(ii) Subject to the above, at all time,

(a) the Class A Ordinary shareholders shall have the right to propose three (3) directors (to be designated as the Class A Directors) for appointment by the General Meeting, and

(b) the Class B Ordinary shareholders shall have the right to propose two (2) directors (to be designated as the Class B Directors) for appointment by the General Meeting.

(iii) The General Meeting appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than two (2) years and are re-eligible.

(iv) Directors may resign by a written notice sent to the Board, and may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting, providing that a director appointed upon the proposal of the shareholder of one particular class can only be removed upon request of the shareholder of such particular class.

(v) If the mandate of a director appointed upon the proposal of the shareholder of one particular class is terminated for any reason, such director shall be replaced by a mandate of a director chosen among candidates proposed by the Shareholders of the same class.

(vi) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(vii) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(viii) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

8.2. Powers of the board of directors

(i) Subject to article 8.4 below, all powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object, including but not limited to the following Qualified Majority Matters:

- the Company's annual budgets (and any change or revision of such budgets);
- the approval of any fee, remuneration or sum to be paid by the Company to any entities of THEOLIA or any of its subsidiaries, other than the determined or determinable fees provided for pursuant to any written agreement that may be entered into from time to time by and between the shareholders;
- the entering into, amendment to or termination of any contracts entered into between the Company and THEOLIA or any of its subsidiaries, except for any investment management agreement that might be entered into on or about the date hereof between the Company and a subsidiary of THEOLIA;
- the entering into any borrowings, credit facility, loan agreement which has an aggregate value (principal and interest) which exceeds EUR 100,000;
- the initiation or settlement of any litigation or arbitral proceeding in which the Company is involved;
- the entering into or amendment by the Company of any agreements by the Company of an aggregate amount exceeding EUR 100,000 or with a term in excess of 12 months;
- the entering into and any amendment to any shareholder electricity supply contract, between any subsidiary of the Company and any shareholder of the Company;
- any entering into, amendment or termination of any contract entered into between a subsidiary of the Company and THEOLIA or any of its subsidiaries;
- the incorporation of any direct or indirect subsidiary of the Company and any investment in such subsidiary;
- upon a favourable opinion of the Investment Committee, any of the decisions falling into the scope of the subjects listed in article 8.4(i) below; and
- any transaction to which the Company is a party which involves an annual amount exceeding EUR 100,000.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

8.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among the Class A Directors (the Chairman) and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the Chairman, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) The Board shall hold meetings at least every six (6) months.

(iv) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least two (2) business days in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(v) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(vi) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vii) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, it being understood that at least one (1) Class A Director and one (1) Class B Director shall be present. If such quorum is not reached, that resolution shall be placed on the agenda of the next Board meeting, to be convened by the Chairman and to be held without the quorum set out above.

(viii) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented, it being understood that resolutions regarding Qualified Majority Matters provided in article 8.2(i) above, are validly taken by the positive vote of at least three (3) directors, including one (1) Class B Director.

(ix) The Chairman does not have a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the Chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(x) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(xi) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(xii) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

8.4. Investment Committee

(i) The Board may delegate certain decisions falling within the scope of the following subjects to an investment committee (the Investment Committee):

- Acquisition of special purpose vehicles (SPVs);
- Approval of any change in the strategy or of the investment criteria of the Company (as defined in any written agreement that may be entered into from time to time by and between the shareholders of the Company);
- Change in the financing structure of the SPVs; and
- Disposal, liquidation and closing down of the SPVs.

(ii) The Investment Committee shall be composed of at least two (2) members, who shall be directors. The members of the Investment Committee shall be appointed for an initial term of two (2) years, renewable for the same time period, without limitations.

(iii) Subject to the above, at all time,

(a) the Class A shareholders shall have the right to propose one (1) member (to be designated as the Class A Member) for appointment by the Shareholders; and

(b) the Class B shareholders shall have the right to propose one (1) member (to be designated as the Class B Member) for appointment by the Shareholders.

(iv) The Investment Committee meets upon request of the chairman of the Investment Committee.

(v) Written notice of any meeting of the Investment Committee is given to the Members at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(vi) No notice is required if all members of the Investment Committee are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a member of the Investment Committee, either before or after a meeting.

(vii) Decisions of the Investment Committee shall be taken by the unanimous vote of all members.

(viii) The chairman of the Investment Committee shall be appointed by the Shareholders on a rotating basis. He/She will be responsible for:

- Calling meetings of the Investment Committee;
- Recording the voting of the members of the Investment Committee;
- Conducting discussions during meetings; and
- Promptly circulating draft minutes in English of each Investment Committee meeting to all members.

8.5. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

8.6. Liability of the directors

The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 9. General meetings of shareholders.

9.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each Share entitles to one (1) vote.

9.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are convened by the Chairman or by the Board in relation to the Qualified Majority Matters as defined in any written agreement that may be entered into from time to time by and between the shareholders of the Company, to the extent required by Law.

(ii) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(iii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iv) A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(v) Each shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a General Meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(vi) Each shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vii) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(viii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 10. Financial year and approval of annual accounts.

10.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

10.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as a cash flow statement and an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

10.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

10.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the date specified in the notice.

10.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 11. Statutory auditors/Réviseurs d'entreprises.

11.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

11.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

11.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 12. Allocation of profits.

12.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

12.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

12.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution – Liquidation

13.1. The Company may be dissolved at any time by a unanimous resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

13.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

14.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

14.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

14.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

14.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to redesignate following persons as class A directors:

- Mr. Fady KHALLOUF, company director, born in Chihad (LBN) on June 27, 1960 with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence Cedex 3, France;

- Mr. Jérôme GAUTRAIS, company director, born in Paris, on December 21, 1972 with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence Cedex 3, France; and

- Mr. Frédéric FORTIN, company director, born in Saint-Germain-en-Laye, on January 27, 1980 with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence Cedex 3, France.

The Shareholders resolve to appoint the following persons as class B directors:

- Mr. Bernhard BRODBECK, company director, born in Basel, Switzerland on September 28, 1968 with professional address at Margarethenstrasse 40, 4002 Basel, Switzerland; and

- Mr. Antoine MILLIoud, company director, born in Penthéréaz, Switzerland on March 20, 1969 with professional address at Margarethenstrasse 40, 4002 Basel, Switzerland.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any director of the Company and any employee of Capita Fiduciary Group Luxembourg, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille onze, le trente et unième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de THEOLIA Utilities Investment Company S.A., une société anonyme organisée selon les lois du Luxembourg avec siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L – 2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 22 août 2011, suivant un acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, et n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ONT COMPARU:

1. THEOLIA S.A., une société anonyme organisée selon les lois françaises, ayant un capital social fixé à EUR 127.418.347, dont le siège social est établi au 75, rue Denis Papin, Aix-en-Provence, France, inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 423 127 281 (l'Actionnaire unique)

représentée par Nicolas van Heule, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. IWB Renewable Power AG, une société anonyme organisée selon les lois suisses, avec un capital social fixé à CHF 14.100.000, dont le siège social se situe à Margarethenstrasse 40, 4002 Bâle, Suisse, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Bâle, sous le numéro CH-270.3.014.408-5 (IWB RB)

représentée par Nicolas van Heule, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Actionnaire Unique détient toutes les actions dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Création de nouvelles catégories d'actions, à savoir les actions ordinaires de catégorie A et les actions ordinaires de catégorie B, et conversion des trente et un mille actions ordinaires existantes en actions ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 13.284,-), afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 44.284,-), par l'émission de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre (13.284) nouvelles actions ordinaires de catégorie B de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 1. ci-dessus;

4. Refonte complète des statuts de la Société;

5. Requalification des administrateurs existants en administrateurs de catégorie A et nomination de nouveaux administrateurs de catégorie B;

6. Modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité conférés à tout gérant de la Société et à tout employé de Capita Fiduciary Group Luxembourg, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société;

7. Divers.

III. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de créer de nouvelles catégories d'actions, à savoir les actions ordinaires de classe A et les actions ordinaires de classe B et de convertir les trente et un mille (31.000) actions ordinaires existantes en actions ordinaires de catégorie A, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Seconde résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter et augmente par le présent acte le capital social de la Société d'un montant de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 13.284,-), afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (44.284,-), par l'émission de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre (13.284) nouvelles actions ordinaires de catégorie B de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

IWB RB, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux treize mille deux cent quatre-vingt-quatre (13.284) nouvelles actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre euros et soixante et onze cents (EUR 13.284,71), qui est prouvé au notaire via un certificat de blocage et qui sera affecté comme suit:

- un montant de treize mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 13.284,-) sera affecté au compte du capital social nominal de la Société, et

- un montant de soixante et onze cents (EUR 0,71) sera affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

IV. L'Actionnaire Unique et IWB RB (appelés conjointement les Actionnaires), représentant désormais l'ensemble du capital social de la Société, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Actionnaires décident de modifier les statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination sociale – Siège social – Objet social – Durée

Art. 1^{er}. Dénomination sociale. Le nom de la société est «THEOLIA Utilities Investment Company SA» (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa

faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital – Actions

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à un montant de quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 44.284), représenté par quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre actions (appelées individuellement une Action et collectivement les Actions), divisées en trente et une mille (31.000) actions ordinaires de catégorie A (les Actions Ordinaires de Catégorie A) et treize mille deux cent quatre-vingt-quatre (13.284) actions ordinaires de classe B (les Actions Ordinaires de Catégorie B), actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Sous réserve de tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par et entre les actionnaires de la Société, le capital social peut être augmenté ou revu à la baisse en une ou plusieurs fois par décision de l'Assemblée générale, agissant conformément aux conditions prescrites aux fins d'amendement des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Les Actions Ordinaires de Catégorie A et les Actions Ordinaires de Catégorie B devront constituer des catégories séparées au sein de la Société, mais devront être classées pari passu à tous égards sous réserve des droits spécifiques s'y rapportant, tels que ceux prévus à l'article 8.1. ci-dessous.

6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.5. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.6. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

Art. 7. Transfert d'actions – Droits de préemption.

7.1. Aucun actionnaire ne peut transférer la propriété ou la propriété effective (un Transfert) de toute action à quelque personne que ce soit, excepté conformément aux Statuts et à tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par et entre les actionnaires de la Société.

7.2. Tout Transfert d'Actions doit être soumis à des limitations telles que le droit de préemption dont jouissent les autres Actionnaires (les Autres Actionnaires) en proportion de leur participation, conformément aux modalités exposées dans la présente ou telles que prévues dans tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par et entre les Actionnaires de la Société.

7.3. Un Transfert qui n'est pas effectué conformément aux Statuts sera considéré comme nul et non avenu et sera inopposable à la Société et aux Autres Actionnaires.

III. Gestion – Représentation

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. Composition du Conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins cinq (5) membres, qui ne doivent pas être des Actionnaires.

(ii) Sous réserve de ce qui a été mentionné précédemment, à tout moment,

(a) Les actionnaires détenant des Actions Ordinaires de Catégorie A auront le droit de proposer trois (3) administrateurs (devant être désignés en tant qu'Administrateurs de Catégorie A) en vue d'une nomination par l'Assemblée générale, et

(b) Les actionnaires détenant des Actions Ordinaires de Catégorie B auront le droit de proposer deux (2) administrateurs (devant être désignés en tant qu'Administrateurs de Catégorie B) en vue d'une nomination par l'Assemblée générale.

(iii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de deux (2) ans et sont rééligibles.

(iv) Les administrateurs peuvent se retirer de leur fonction par notification écrite envoyée au Conseil. Ils sont révoquables à tout moment (avec ou sans raison) par décision de l'Assemblée générale, sous réserve qu'un administrateur nommé sur proposition de l'actionnaire appartenant à une catégorie spécifique peut seulement être révoqué sur demande de l'actionnaire de la même catégorie.

(v) Si le mandat d'un administrateur nommé sur proposition de l'actionnaire d'une catégorie spécifique expire pour quelque raison que ce soit, l'administrateur sera remplacé par un mandataire du directeur choisi parmi les candidats proposés par les Actionnaires de la même catégorie.

(vi) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui la représentera dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(vii) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(viii) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale

8.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Sous réserve de l'article 8.4 ci-dessous, tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social, y compris et de manière non limitative, les sujets requérant une majorité qualifiée (les Sujets Requérant une Majorité Qualifiée):

- les budgets annuels de la Société (et toute modification ou révision desdits budgets);
- l'approbation de tous émoluments, rémunérations ou sommes devant être payés par la Société à toutes entités de THEOLIA ou à une quelconque filiale de cette dernière, autres que les émoluments déterminés ou déterminables prévus en application de tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par et entre les actionnaires;
- la conclusion, les amendements ou la résiliation de tous contrats conclus entre la Société et THEOLIA ou l'une de ses filiales, à l'exception de toute convention de gestion de placements susceptible d'être conclue le ou vers le jour de la présente entre la Société et une filiale de THEOLIA;
- la conclusion d'emprunts, ouvertures de crédit, contrats de prêt dont la valeur totale (en principal et intérêts) excède EUR 100.000;
- l'initiation ou le règlement de procédures contentieuses ou arbitrales dans lesquelles la Société est impliquée;
- la conclusion ou l'amendement, par la Société, de tous accords dont le montant total excède les EUR 100.000 ou dont le délai dépasse les 12 mois;
- la conclusion, l'amendement de tout contrat d'actionnaire de fourniture d'électricité entre toute filiale de la Société et tout actionnaire de la Société;
- la conclusion, l'amendement ou la résiliation de tout contrat conclu entre une filiale de la Société et THEOLIA, ou toutes filiales de celle-ci;
- la constitution de toute filiale directe ou indirecte de la Société et de tout investissement dans cette filiale;
- sur décision favorable du Comité d'Investissement, toutes décisions couvertes par les sujets énumérés à l'article 8.4 (i) ci-dessous; et
- toutes transactions auxquelles la Société est partie et qui implique un montant annuel excédant les EUR 100.000.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

8.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président parmi les Administrateurs de Catégorie A (le Président) et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du Président, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est au Luxembourg.

(iii) Le Conseil doit organiser des réunions au moins tous les six (6) mois.

(iv) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins deux (2) jours ouvrables à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(v) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(vi) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant étendu qu'au moins un (1) Administrateur de Catégorie A et un (1) Administrateur de Catégorie B doivent être présents. Si ce quorum n'est pas atteint, la décision est reportée à l'ordre du jour de la réunion suivante du Conseil d'administration, à convenir avec le Président, et devant être tenue sans le quorum susvisé.

(viii) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, étant entendu que les décisions relatives aux Sujets Requirant une Majorité Qualifiée prévus à l'article 8.2(i) ci-avant, sont valablement adoptées grâce au vote positif d'au moins trois (3) administrateurs, y compris un (1) Administrateur de Catégorie B.

(ix) La voix du Président n'est pas prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(x) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(xi) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(xii) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à la ou aux transaction(s) concernée(s) est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

8.4. Comité d'investissement

(i) Le Conseil peut déléguer à un comité d'investissement (le Comité d'investissement) certaines décisions relevant du champ d'application des sujets suivants:

- Acquisition de «SPV»;
- Approbation de tout changement dans la stratégie ou du critère d'investissement de la Société (tel que défini dans tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par les actionnaires de la Société);
- Changement dans la structure de financement des «SPV»; et
- Cession, liquidation et clôture des «SPV».

(ii) Le Comité d'investissement doit être composé de deux (2) membres au moins qui sont également administrateurs. Les membres du Comité d'investissement sont nommés pour un mandat initial de deux (2) ans, renouvelable pour la même durée et ce, sans limitation.

(iii) Sous réserve de ce qui a été mentionné précédemment, à tout moment,

(a) Les actionnaires de catégorie A auront le droit de proposer un (1) membre (qui sera désigné en tant que Membre de Catégorie A) en vue d'être nommé par les Actionnaires; et

(b) Les actionnaires de catégorie B auront le droit de proposer un (1) membre (qui sera désigné en tant que Membre de Catégorie B) en vue d'être nommé par les Actionnaires.

(iv) Le Comité d'investissement se réunit sur demande du président du Comité d'investissement.

(v) Il est donné à tous les Membres une convocation écrite de toute réunion du Comité d'investissement au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(vi) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Comité d'investissement sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Comité d'investissement peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion.

(vii) Les décisions du Comité d'investissement devront être prises à l'unanimité des voix.

(viii) Le président du Comité d'investissement sera nommé par les Actionnaires à tour de rôle. Il/elle sera chargé(e) de:

- Convoquer les réunions du Comité d'investissement;
- Enregistrer les votes des membres du Comité d'investissement;
- Mener des discussions durant les réunions; et
- Transmettre rapidement à tous les membres des projets de procès-verbaux en anglais de chaque réunion du Comité d'investissement.

8.5. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

8.6. Responsabilité des administrateurs

Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 9. Assemblée générale des actionnaires.

9.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

9.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales sont convoquées par le Président ou par le Conseil en ce qui concerne les Sujets Requirant une Majorité Qualifiée, tels que définis dans tout accord écrit susceptible d'être conclu à quelque moment que ce soit par et entre les actionnaires de la Société, dans la mesure où la Loi le permet.

(ii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iv) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin d'être représenté à toute Assemblée Générale.

(v) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vi) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(viii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices – Contrôle

Art. 10. Exercice social et approbation des comptes annuels.

10.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un décembre (31) de chaque année.

10.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

10.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

10.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, à la date mentionnée dans la convocation.

10.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent

Art. 11. Commissaires/Réviseurs d'entreprises.

11.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

11.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, quand cela est requis par la loi.

11.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises peuvent être réélus.

Art. 12. Affectation des bénéfices.

12.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

12.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

12.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution – Liquidation

13.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution unanime de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

13.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux

VII. Dispositions générales

14.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

14.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

14.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

14.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident de désigner une nouvelle fois les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Fady KHALLOUF, administrateur de société, né à Chihad (Liban) le 27 juin 1960, ayant son adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence, Cedex 3, France;
- Monsieur Jérôme GAUTRAIS, administrateur de société, né à Paris le 21 décembre 1972, ayant son adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence, Cedex 3, France; et
- Monsieur Frédéric FORTIN, administrateur de société, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 janvier 1980, ayant son adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795, Aix-en-Provence, Cedex 3, France.

Les Actionnaires décident de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Bernhard BRODBECK, administrateur de société, né à Bâle, Suisse, le 28 septembre 1968 ayant son adresse professionnelle à Margarethenstrasse 40, 4002 Bâle, Suisse; et
- Monsieur Antoine MILLILOUD, administrateur de société, né à Penthéréaz, Suisse le 20 mars 1969 ayant son adresse professionnelle à Margarethenstrasse 40, 4002 Bâle, Suisse

Sixième résolution

Les Actionnaires décident de procéder à la modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société et à tout employé de Capita Fiduciary Group Luxembourg, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Estimation des coûts

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi. Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: N. Van Heule et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 septembre 2011. Relation: LAC/2011/39398. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156863/804.

(110182441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Global Financial and Commercial Holdings Silver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.626.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of November. Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.130 (GFCH),

here represented by Virginie Boussard, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name – Registered office – Object – Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Global Financial and Commercial Holdings Silver S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital – Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management – Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution – Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

GFCH, represented as stated above, subscribes one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Marco Pierettori, company manager, born on May 28, 1972 in Civitavecchia (Italy), residing professionally at 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano, Switzerland;

- Mr. Abdelkader Derrouiche, employee, born on March 14, 1982 in Ksar Chellala (Algeria), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Ms. Virginie Boussard, born on July 17, 1977 in Strasbourg (France), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huitième jour du mois de novembre,

Par-devant, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.130 (GFCH),

ici représentée par Virginie Boussard, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Global Financial and Commercial Holdings Silver S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Le Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se

parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

152434

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et libération

GFCH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Marco Pierettori, gérant, né le 28 mai 1972, à Civitavecchia (Italie), résidant professionnellement au 5 via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;
- M. Abdelkader Derrouiche, employé, né le 14 mars 1982, à Ksar Chellala (Algérie), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Mme Virginie Boussard, gérant, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg (France), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V, Boussard et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2011. LAC/2011/50063. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011157127/484.

(110182259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Worms, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 112.633.

Extrait des décisions concernant les administrateurs de la société

Le 18 novembre 2011, les Actionnaires de Worms ("la Société"), ont pris les résolutions suivantes:

- De renouveler les mandats de Nicholas Clive-Worms, TCG Gestion SA. et Luxembourg Corporation Company SA., en tant qu'Administrateurs de la Société, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en 2017;

- De renouveler le mandat de CAS Services SA., en tant que Commissaire aux comptes de la Société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en 2017

Le 18 novembre 2011, le Conseil d'Administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler le mandat de Luxembourg Corporation Company S.A., en tant qu'Administrateur délégué de la Société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en 2017;

- le mandat de Nicholas Clive-Worms, en tant qu'Administrateur délégué, n'a pas été renouvelé;

Luxembourg, le 21 novembre 2011.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Administrateur
Catherine Noens
Représentant Permanent

Référence de publication: 2011160704/23.

(110186158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Financière Asturias S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 85.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159763/10.

(110185660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Financière de l'Alzette S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 54.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011159764/11.

(110185946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Fitech Conseil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5336 Moutfort, 16, Am Daerchen.
R.C.S. Luxembourg B 123.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FITECH CONSEIL

Référence de publication: 2011159766/10.

(110185910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Eoliolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 73.352.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre 2011 que:

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Riccardo MORALDI de sa fonction d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Michele CANEPA de sa fonction d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission d'Autonome de révision de sa fonction de commissaire.

- L'assemblée décide de nommer Monsieur Roberto DE LUCA, employé privé, né à Luxembourg le 13 avril 1973 et domiciliée professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, administrateur et président.

- L'assemblée décide de nommer Monsieur David RAVIZZA, cadre, né à Mont Saint Martin le 21 décembre 1965 et domiciliée au 42, rue Mantrand, F-54650 Saulnes, administrateur.

- L'assemblée décide de nommer en remplacement d'Autonome de révision, SER.COM Sarl, avec siège social au 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2015.

Il est à noter le changement d'adresse de Madame Valérie WESQUY, employée privé, née à Mont Saint Martin le 6 mars 1968 et domiciliée professionnellement au 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160352/25.

(110186193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

General Leasing (No.16) Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.000,00.

Siège de direction effectif: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 142.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159772/10.

(110185834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Gasy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 134.733.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159784/9.

(110185824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Gibeko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Differdange, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.198.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011159785/10.

(110185877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Grow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.954.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159790/10.

(110185576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Grow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.954.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159791/10.

(110185577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Fiad, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 142.823.

—
EXTRAIT

I. Il résulte des résolutions prises par les actionnaires en date du 14 novembre 2011 que les personnes suivantes ont démissionné avec effet au 7 novembre 2011, de leur fonction d'administrateur de la Société:

- Monsieur Keith O'Donnell, né le 12 janvier 1968 à Dublin, Irlande ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

- Monsieur Olivier Remacle, né le 15 juin 1970, Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Monsieur Jean-Michel Chamonard, né le 3 juin 1976 à Lyon, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

II. Il résulte également desdites résolutions ainsi que de résolutions du conseil d'administration prises à la même date que la personne suivante a été nommée en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la Société, avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2015:

- Monsieur Fatah Boudjelida, né le 13 octobre 1974 à Strasbourg, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

III. Il résulte également desdites résolutions que le pouvoir de signature attribué aux administrateurs et administrateurs-délégués est le suivant:

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont au moins un administrateur-délégué au nom duquel l'autorisation d'établissement de la Société a été émise.

Depuis lors, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fatah Boudjeiida, administrateur et administrateur-délégué,

- Monsieur Olivier Ferres, administrateur et administrateur-délégué,

- Monsieur Serge Hauser, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 novembre 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2011160369/34.

(110186346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Grow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.954.

—
Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159792/10.

(110185578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Grow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.954.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159793/10.

(110185579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

MVW International Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 163.278.

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

D'accepter la démission des personnes suivantes:

- M. Michel Miserez en tant que gérant de classe B avec effet au 20 novembre 2011.

- M. Reiner Sachau en tant que gérant de classe B avec effet au 20 novembre 2011.

De nommer les personnes suivantes en tant que gérant de classe A de la Société:

- De nommer M. Louis Johannes de Lange, née le 23 mai 1969 à Eindhoven aux Pays-Bas, demeurant au 69, rue de Merl, L-2146, Luxembourg, G.-D. de Luxembourg en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2011 et pour une durée indéterminée.

De nommer les personnes suivantes en tant que gérant de classe B de la Société:

- De nommer M. Denis Looney, né le 27 octobre 1967 à Cork en Irlande, demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, G.-D. de Luxembourg en tant que nouveau gérant de Classe B de la Société avec effet 21 novembre 2011 et pour une durée indéterminée.

- De nommer Mme Orla McNulty, née le 8 mai 1975 à Limerick en Irlande, demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, G.-D. de Luxembourg en tant que nouveau gérant de Classe B de la Société avec effet 21 novembre 2011 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

Gérants de classe A:

Mme Irene Diego Tejedor

M. Mark Bole

M. Louis Johannes de Lange

Gérants de classe B:

Mme Orla McNulty

M. Denis Looney

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2011.

Marriott Vacations Worldwide Corporation

Référence de publication: 2011160536/34.

(110186356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

H. M. Beteiligungsgesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 140.917.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159794/9.

(110185948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Hephaistos Metall S. à r. l. et Cie. S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159796/9.

(110185787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Arthus Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 137.665.

L'an deux mille onze, le quinze novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Alain KRIER conseiller en patrimoine, né le 2 novembre 1965 à Woippy (Fance), de nationalité française, demeurant 1, rue Nationale, F-57455 Seingbouse,

ici représenté par Madame Sophie BATARDY, employée privée, née le 22 janvier 1963 à Lille (France) demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg 55-57, avenue Pasteur, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée,

laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul associé (l'"Associé Unique") de la société à responsabilité limitée ARTHUS GESTION S. à .r.l., avec siège social à L-3425 Dudelange, 90, rue Nic Bieber, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 137.665 (NIN 2008 2412 272), constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 14 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1093 du 3 mai 2008.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de L-3425 Dudelange, 90, rue Nic Bieber à L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains et d'adopter en conséquence pour l'article 4 des statuts la teneur comme ci:

“ **Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu par simple décision des associés.”

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. BATARDY, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 novembre 2011. Relation: ECH/2011/1996. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160224/36.

(110186159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Hephaistos Metall S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159797/9.

(110185788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Hair Style Coiff, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Howald, 244, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 117.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAIR STYLE COIFF

Référence de publication: 2011159800/10.

(110185913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Hamel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 38.838.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159801/10.

(110185670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Heliobuild S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8318 Capellen, 14, rue Henri Funck.
R.C.S. Luxembourg B 120.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HELIOBUILD SA

Référence de publication: 2011159802/10.

(110185916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Boulangerie-Pâtisserie Christian Schumacher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 61, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 148.112.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011160064/15.

(110186005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Hitechphoto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.
R.C.S. Luxembourg B 153.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159804/10.

(110186023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Holding Dumont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 154.772.

Les comptes annuels au 31 août 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOLDING DUMONT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011159805/11.

(110186081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Netherlands V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159907/14.

(110185717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

LMR Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 72.386.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 1^{er} janvier 2011 que:

RC Services Limited ayant son siège social à Suite 1200, 22 St. Clair Avenue East, Toronto, ON M4T 2S34A, Canada transfère l'intégralité de ses 520 (cinq cent vingt) parts sociales comme suit,

- 104 (cent quatre) parts sociales à BXR3 Holdings Inc, immatriculée auprès du Ministry of Consumer and Business Services, Ontario sous le numéro 002262856

- 104 (cent quatre) parts sociales à HER1 Holdings Inc, immatriculée auprès du Ministry of Consumer and Business Services, Ontario sous le numéro 002262860

- 104 (cent quatre) parts sociales à RXH1 Holdings Inc, immatriculée auprès du Ministry of Consumer and Business Services, Ontario sous le numéro 002262858

- 104 (cent quatre) parts sociales à LXB1 Holdings Inc, immatriculée auprès du Ministry of Consumer and Business Services, Ontario sous le numéro 002262859

- 104 (cent quatre) parts sociales à VRM1 Holdings Inc, immatriculée auprès du Ministry of Consumer and Business Services, Ontario sous le numéro 002262857

Aussi, les nouveaux actionnaires ont chacun leur siège social à Suite 1200, 22 St. Clair Avenue East, Toronto, ON M4T 2S34A, Canada.

Pour LMR Investments S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011160485/27.

(110186945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Hospi Care Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.018.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011159806/10.

(110185881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

I.P. Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 150.691.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159808/9.

(110185741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Immo Sud Alliance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4808 Rodange, 73, Chemin de Brouck.

R.C.S. Luxembourg B 93.221.

L'an deux mille onze.

Le seize novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMO-SUD ALLIANCE S.A., avec siège social à L-4831 Rodange, 113, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.221 (NIN 2003 2208 569),

constituée suivant acte reçu par le notaire Robert SCHUMAN, de résidence à Differdange, en date du 24 avril 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 562 du 23 mai 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Robert SCHUMAN, en date du 30 septembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 77 du 27 janvier 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pino PIANINI, administrateur de société, demeurant à L-4831 Rodange, 231, route de Longwy, qui désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alex KAISER, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, Avenue Charles de Gaulle.

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Décision de compléter l'objet social et modification du premier alinéa de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. (1^{er} alinéa). La société a pour objet la promotion immobilière, la construction immobilière, toutes prestations d'administrateur de bien-syndic de copropriété ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière.

2.- Transfert du siège social de L-4831 Rodange, 113, route de Longwy à L-4808 Rodange, 73, chemin de Brouck.

3.- Modification des pouvoirs de signature.

4.- Divers II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de compléter l'objet social et ainsi de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. (1^{er} alinéa). La société a pour objet la promotion immobilière, la construction immobilière, toutes prestations d'administrateur de bien-syndic de copropriété ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-4831 Rodange, 113, route de Longwy à L-4808 Rodange, 73, chemin de Brouck.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide que la société est dorénavant valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans le cadre de la gestion journalière et au-delà par la signature conjointe de l'administrateur-délégué avec un autre administrateur.

Chaque administrateur pourra engager la société par sa seule signature pour tout montant ne dépassant pas cinq cents Euros (500,- €).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. PIANINI, A. KAISER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 novembre 2011. Relation: ECH/2011/2000. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159811/57.

(110186012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Immobilière Hortense Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 22.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159813/10.

(110185698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

International Chemical Investors IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 143.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159816/9.

(110185730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Zephyr Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 112.830.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2011160036/13.

(110185609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

International Terry Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 19.739.

Le bilan au 30/06/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159817/10.

(110185586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

JER Manhattan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 116.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maria Bennarova
Mandataire

Référence de publication: 2011159822/11.

(110185777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

K-TECHNOLOGIE société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.
R.C.S. Luxembourg B 24.104.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.11.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011159825/12.

(110185742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

EHO Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 141.279.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 18 novembre 2011 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes se clôturant au 30 Avril 2012, le Conseil de Gérance se compose de:

- Louis BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, Standbrook House, 4th floor, 2-5 Old Bond Street, W1S 4 PD, Angleterre.
- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance.

Pour extrait conforme
Signatures
Gérants

Référence de publication: 2011160344/21.

(110186271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

**Ko-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Kokomo S.à r.l.).**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 70.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159826/10.

(110185977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Kuma One S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 149.634.

Nous vous informons par la présente que la société mentionnée sous rubrique n'est plus domiciliée à notre adresse depuis le 27 octobre 2011.

Le 3 novembre 2011.

SGG S.A.

Dominique Leger / Corinne Bitterlich

Manager Senior / Vice President

Référence de publication: 2011159832/12.

(110185985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

La Chamade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 1, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 88.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CHAMADE S.A.

Référence de publication: 2011159841/10.

(110185918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Le Tirondet, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.992.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159846/10.

(110185570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Macadam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 104.340.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.11.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011159862/12.

(110185703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Leisure Resources International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 37.044.

Les comptes annuels consolidés au 31 Octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.11.2011.

Référence de publication: 2011159847/11.

(110185854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Life Improvement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 103.535.

Le bilan au 30/06/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159848/10.

(110185568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Life Improvement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 103.535.

Le bilan au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159849/10.

(110185569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Blackrock Strategic Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.481.

Faisant suite à l'Assemblée Générale Annuelle du 21 Novembre 2011,
sont réélus administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

Mr. Frank P. LE FEUVRE

Mme. Francine KEISER

Mr. Nicholas HALL

Mr. Geoffrey Douglas RADCLIFFE

Mr. Maarten SLENDEBROEK

n'est pas réélu administrateur:

Mr. Douglas SHAW

est réélu réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

Deloitte S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Novembre 2011.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2011161225/23.

(110186612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Life Improvement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 103.535.

Le bilan au 30/06/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159850/10.

(110185919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Lomax Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 89.581.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159852/10.

(110185575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Lux Expertise S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3542 Dudelange, 131, rue du Parc.
R.C.S. Luxembourg B 116.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX EXPERTISE S. à r.l.

Référence de publication: 2011159855/10.

(110185921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Federale Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 76.557.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 27 octobre 2011:

- a renouvelé les mandats de:

Monsieur Marc BANDELLA, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles

Monsieur Vincent FAVIER, 1, Rue Albert Mille, B-7740 Pecq

Monsieur Tom MEEUS, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles

Monsieur Francis VROMAN, 12, rue de l'Etuve, B-1000 Bruxelles

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012,

- a renouvelé le mandat de:

BDO Audit S.A., 2, avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg, RCS B-147.570

en tant que Réviseur d'entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour FEDERALE MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2011161246/24.

(110186895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Lux Valet Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4944 Bascharage, 2C, rue du Ruisseau.
R.C.S. Luxembourg B 144.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX VALET SERVICES s.à r.l.

Référence de publication: 2011159856/10.

(110185925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Macquarie Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 108.283.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159858/10.

(110185835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Malsiana Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 143.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159863/10.

(110185595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Mangrove Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 31, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 74.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159864/10.

(110185672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Netherlands VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159908/14.

(110185713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Jacky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.566.

Je vous remets par la présente, avec effet immédiat, ma démission en tant qu'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

E. IRTHUM.

Référence de publication: 2011161337/9.

(110186849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.
